RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Conseil Électoral Provisoire

Réf. : CEP / DC / 097-2526

NOTE DE PRESSE

L'ÉQUIPE D'INSCRIPTION MOBILE DU CEP À PIED D'ŒUVRE AU SEIN DES INSTITUTIONS PUBLIQUES ET PRIVÉES

Le Conseil électoral provisoire (CEP) informe la population en général et la presse en particulier de l'intensification du déploiement des Centres d'inscription mobile (CIM) au sein des institutions publiques et privées, ainsi que dans différents espaces publics de la capitale.

Dans le cadre de cette initiative, une équipe d'agents d'enregistrement mobile s'est rendue, ce lundi 16 novembre 2026, au Ministère des affaires étrangères et des cultes (MAEC), à Pétion-Ville, afin de procéder prioritairement à l'inscription des employés et des usagers de cette institution au registre électoral.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté du CEP de rapprocher davantage ses services des citoyens, notamment des fonctionnaires de l'État et des employés du secteur privé. À cette occasion, le Conseiller Patrick Saint-Hilaire a souligné l'importance de cette initiative, qui vise à faciliter l'accès des citoyens aux services d'inscription sur le registre électoral.

Grâce à ce dispositif de proximité, les fonctionnaires et les employés des institutions concernées n'ont plus nécessairement besoin de se déplacer vers les Centres d'inscription et de vote (CIV) pour accomplir cette formalité. Le CEP vient directement à leur rencontre, leur permettant ainsi de procéder à leur inscription sur leur lieu de travail, tandis que les CIV continuent normalement d'accueillir l'ensemble de la population.

De son côté, le directeur général du MAEC, Monsieur Christian Toussaint, a salué cette initiative du CEP, qui facilite la participation des fonctionnaires à une étape essentielle du processus électoral : leur inscription au registre électoral.

De nombreux cadres et employés du ministère ont favorablement accueilli cette opération et manifesté leur intérêt pour cette démarche de proximité, qui contribue à rendre les services d'enregistrement plus accessibles au sein des institutions publiques et privées.

À travers le déploiement de ses équipes mobiles, le Conseil électoral provisoire poursuit ses efforts en vue d'élargir la participation citoyenne et de favoriser l'inscription du plus grand nombre d'électrices et d'électeurs, contribuant ainsi à l'organisation de prochaines élections démocratiques, inclusives, transparentes et crédibles, dans le respect des principes d'impartialité et de responsabilité.

Pétion-ville, le 17 novembre 2026
Pour authentification : (509) 4420-6006

72, Rue Stephen Archer, Pétion-ville

HAITI • CONSEIL ELECTORAL PROVISOIRE • HAITI • KONSEY ELEKTORAL PWOVIZWA